

Question Projet de loi S-6

le 12 mars, 2015

M. Dennis Bevington (Territoires du Nord-Ouest, NPD):

Monsieur le Président, voilà un autre projet de loi mal ficelé et une autre bataille juridique longue et coûteuse avec les Premières Nations. C'est ce vers quoi se dirige le ministre.

Les Premières Nations ne sont pas les seules à avoir de sérieuses réserves au sujet de ce projet de loi. Dans une lettre qu'il envoyait l'automne dernier au ministre des Affaires autochtones et du Développement du Nord canadien, le président de Casino Mining se disait préoccupé des « effets néfastes de ces tensions sur l'industrie minière du territoire ». L'Association de l'industrie touristique du Yukon s'y oppose également.

Pourquoi le gouvernement s'entête-t-il à faire adopter un projet de loi qui ne résistera pas à des contestations judiciaires devant les tribunaux et qui suscite l'opposition tant des Premières Nations que du monde des affaires? Qu'espère-t-on obtenir exactement?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien, PCC):

Monsieur le Président, le député peut bien présenter diverses citations, mais il n'en demeure pas moins que l'industrie, le gouvernement du Yukon, le gouvernement du Nunavut, Nunavut Tunngavik Inc. et d'autres groupes appuient le projet de loi, car c'est la première fois qu'un gouvernement fédéral prend des mesures pour clarifier les règles du jeu et ainsi permettre l'exploitation des ressources de la région au profit de tous ses habitants.

En modifiant le système réglementaire, le projet de loi permettra d'attirer des investissements et de créer des emplois et une prospérité à long terme dans le Nord, ce qui est notre objectif.